

Protocole pour une reprise des activités au sein des sections de la SMD

- respect des protocoles sanitaires ministériels (Ministère de la santé ET de la Jeunesse et des Sports) :
 - sport collectif interdit (foot, basket, tennis de table en double)
 - sports de contact interdits (danse de salon en couple)
 - si pas de déplacement : 4m² par personne (soit 2m autour de chacun et 4m entre 2 personnes)
 - si déplacement : 10m de distance entre 2 personnes
- protocoles à la Saint Médard :
 - avant l'activité, ouverture du portail pour les piétons par l'entraîneur (ou un représentant de la section) qui referme derrière les pratiquants.
 - accès interdit aux voitures
 - accès interdit aux accompagnants (pour éviter le contact des spectateurs avec les balustrades, éviter aux petits frères-sœurs de courir partout ...)
 - port du masque obligatoire pour les personnes à partir de 12ans (collège, lycée, adultes), de l'entrée du portail jusqu'au début de l'activité
 - avant le début de l'activité, le masque sera mis dans un sac étanche et un autre masque sera prévu pour quitter l'activité
 - aucun accès aux vestiaires, douches et sanitaires (y compris le foyer dans son intégralité). Les adhérents devront arriver en tenue de sport, ils ne pourront se changer ni avoir accès aux WC.

En cas d'urgence WC (info à ne pas communiquer aux adhérents !), l'entraîneur pourra ouvrir un WC avec dans un 1er temps une désinfection des mains au gel hydroalcoolique (de l'entraîneur et du sportif) et désinfection du WC (avant et après).

Tout le matériel sera mis à disposition dans la salle de réunion (masques pour les salariés, gel hydroalcoolique, désinfectant et lingettes-essuie-tout.

- après l'activité, fermeture du portail par l'entraîneur (ou un représentant de la section)
- pour l'utilisation du terrain en herbe : mise en place de plots tous les 4m de part et d'autre par l'entraîneur (à prendre et à remettre en salle de réunion)
- **accès au foyer interdit**
- pour les réunions : max 10 personnes, prévoir la distanciation sociale, désinfecter tout le matériel utilisé (tables, chaises ...) avant et après utilisation.
- Pour l'occupation ponctuelle d'une salle (pour des travaux par exemple) merci d'informer le secrétariat de la SMD par mail en précisant salle, jour, horaire, intervenant(s)

Chaque section souhaitant reprendre une activité devra proposer un protocole avec les règles citées ci-dessus.

Chacune reprendra ou pas, avec concertation de son bureau de section puis accord du bureau SMD en fonction du protocole proposé.

Après accord, chaque section devra informer ses adhérents.

Les sections chorale et loisir ont déjà annoncé ne pas reprendre en juin.

Voici une orientation pour les autres sections.

*** section basket :**

interdit pour l'instant car sport collectif et salle municipale fermée

*** section danse :**

Possibilité d'une pratique simultanée de seulement 6 danseurs dans la salle (avec 4m² chacun).

Possibilité de faire sur le terrain en herbe. En danse de salon : privilégier les danses en ligne (Madison, Country) ou favoriser le travail des pas d'une manière individuelle.

*** section foot:**

interdit pour l'instant car sport collectif et terrain municipal fermé

*** section gymnastique sportive :**

pas de reprise des moins de 6 ans (éveil gymnique).

Pour les gymnastes, pas d'utilisation du matériel de la salle. Possibilité d'une reprise sur le terrain en herbe sur 4m² par personne (remise en forme, PPG, souplesse ...). Les gymnastes emporteront serviette pour mettre au sol et bouteille d'eau remplie

*** section gym tonique.**

Pas de reprise dans les salles municipales.

Reprise possible (Pilates, Gym tonique et Yoga) sur le terrain en herbe (4m²) et chacun apportera sa serviette et bouteille d'eau. Ils pourront aller dans la salle E. Landais s'ils sont 6 participants au max en Pilates et Yoga.

*** section tennis de table :**

possibilité de reprendre avec 1 table pour 2 espaces, aucun prêt de raquette, 1 balle par joueur (chacun sert avec et court la récupérer) et désinfection des balle et tables après chaque entraînement

*** section pétanque :**

accès à la Louetterie possible. Pas d'échange des boules entre les joueurs. Attention aux distanciation sociales.

Pour tous ceux qui souhaiteraient reprendre sur le terrain de foot en herbe (PPG, renforcement musculaires, jeux sportifs...), une réservation devra se faire afin de ne pas tous se retrouver ensemble. Merci d'envoyer votre demande à Laure (gym-sportive@saintmedard-nantes.fr) qui mettra les créneaux sur l'agenda de l'association. Dans la demande, préciser l'horaire et le nombre de pratiquants. Prévoir 15 minutes entre 2 créneaux pour éviter le croisement des pratiquants.